

RALLYE AERIEN DU QUERCY

Rallye Aérien Gourmand du Quercy Edition 2018

Règlement

Organisation

Le « Rallye Aérien Gourmand du Quercy » (appelé aussi « Rallye Aérien du Quercy ») est organisé par l'Aéro-Club du Quercy dont le siège est sis Aérodrome de Cahors-Lalbenque 46230 Cieurac, dénommé « l'organisateur » dans le présent règlement.

La date du deuxième Rallye Aérien Gourmand du Quercy est fixée au Samedi 15 Septembre 2018.

Le rallye se déroule exclusivement selon les règles de vol à vue (VFR), uniquement en conditions VMC, en vue du sol, hors des nuages, et dans le respect des règles de l'air (veille anti-abordage, etc,...).

La participation implique l'adhésion sans réserve au présent règlement et des pénalisations, pouvant aller jusqu'à l'exclusion, sont prévues pour le non respect de celui-ci ou pour tout comportement de nature à nuire à la sécurité ou à la bonne marche du Rallye.

Tout abandon suite à des difficultés météo, mécaniques ou personnelles ne saurait faire l'objet d'un quelconque dédommagement de la part de l'organisateur.

Tout déroutement, pour quelque cause que ce soit, tout frais d'hébergement (hôtellerie, restauration,...) restent à la charge de l'équipage.

Aéronefs acceptés :

- Tout type d'avion léger.
- Les ULM de classe 3

Ces aéronefs doivent être équipés d'une radio. Leur motorisation doit être comprise dans une fourchette allant de 65 Cv minimum à 200 Cv maximum.

Tout aéronef doit bénéficier à minima d'une assurance Responsabilité Civile conforme aux exigences des réglementations en vigueur, valable au moins toute la durée de la journée du 15 Septembre 2018.

Equipages :

Les équipages sont obligatoirement constitués de deux personnes dont au moins un pilote.

- Pour les avions : Le pilote commandant de bord en place gauche doit disposer d'une licence de pilote privé (PPL) en cours de validité.

- Pour les ULM : Le pilote commandant de bord en place gauche doit disposer d'un Brevet de pilote d'ULM de classe 3 avec emport de passager.

Copie de ces documents est à joindre avec la demande d'inscription.

Ordres et horaires de décollage :

L'organisateur procède à l'appel des équipages. L'ordre et les horaires de décollage sont fixés par l'organisateur en tenant compte des vitesses propres de chaque aéronef.

En cas de problème technique au départ (moteur qui ne démarre pas, décollage interrompu,...), l'équipage, après avoir pris toutes les mesures nécessaires pour faire face à la situation au plan de la sécurité, avise l'organisateur. Celui-ci décide alors des mesures appropriées, en vue notamment de garantir au mieux possible l'équité du rallye.

L'organisateur peut différer, modifier, annuler, toute étape, partiellement ou complètement, en raison de conditions météo défavorables ou de toute autre raison impérieuse.

Si les conditions météo, ou autres, se dégradent pendant une étape, il appartient au commandant de bord de décider de poursuivre ou d'interrompre son vol.

L'équipage, de retour au sol, rendra compte à l'organisateur des conditions de vol rencontrées.

La présence aux briefings est obligatoire.

Les navigations :

Les navigations sont des vols locaux ayant pour point de départ et pour point d'arrivée l'aérodrome de Cahors-Lalbenque (LFCC).

L'équipage doit parcourir le circuit dans l'ordre des points tournants. Les 360° sont interdits.

Outre d'assurer la sécurité (assurer sa séparation avec les autres aéronefs, altitudes de vol, hauteurs minimales de vol,...) l'équipage doit observer l'environnement au fil de la navigation.

Classement :

Les équipages sont classés par ordre décroissant du nombre total de points.

Briefing :

Un briefing est organisé avant départ

Il porte notamment sur les conditions météo, les consignes particulières, etc... Un ou deux équipages pourront eux-mêmes préparer et présenter la météo, sous le contrôle du Directeur des Vols.

Toutes les consignes données lors du briefing ont valeur d'instruction afin de faciliter le bon déroulement du Rallye. Tout manquement à ces consignes pourrait entraîner des pénalités.

Cartes de navigation :

Les cartes de navigation ne sont pas fournies à l'équipage par l'organisateur. Les cartes de navigation officiellement utilisées sont les cartes IGN/OACI au 1/500.000^{ème} à jour.

Documents à bord :

L'équipage doit avoir à bord tous les documents prévus par la réglementation.

Consignes particulières :

Les consignes particulières portent notamment sur les procédures de roulage au sol, de départ, d'arrivée, sur les fréquences à utiliser, et sur toute information utile à l'organisation des épreuves ou à la sécurité.

Les consignes peuvent être données par écrit dans les instructions de vol ou oralement lors des briefings.

Le non respect de ces consignes peut donner lieu à pénalisations.

GPS :

L'usage des GPS, portables ou embarqués est interdit. Tout équipage contrevenant à cette règle sera disqualifié.

Instructions de vol :

Les instructions de vol sont fournies au minimum 30 minutes avant le décollage.

L'organisateur fournit à chaque équipage un dossier contenant :

- L'énoncé du circuit à tracer et à parcourir
- Des consignes particulières
- Le formulaire de compte-rendu d'observations

Enoncé du circuit :

La longueur du circuit est inférieure à 100 Nm et comprend plusieurs branches et plusieurs points.

Le premier point SP (Start Point) est matérialisé par le passage, au décollage, verticale la piste ou en roulage sur la piste d'envol, travers de la tour de contrôle ou tout autre point d'observation défini par l'organisateur lors des briefings et/ou dans les instructions de vol.

Le dernier point FP (Finish Point) est matérialisé par le passage, en vent arrière, travers de la tour de contrôle ou tout autre point d'observation défini par l'organisateur lors des briefings et/ou dans les instructions de vol.

Les points tournants PT sont numérotés dans leur ordre de passage PT1, PT2, PT3,... Le circuit est parcouru dans l'ordre des Points Tournants.

Les Points Tournants sont donnés sous forme :

- Coordonnées géographiques (Latitude, Longitude) ou
- De route à partir d'un point connu et/ou facilement reconnaissable ou

- De distance à partir d'un point connu et/ou facilement reconnaissable ou
- Toute indication qui conviendra à l'organisateur.

Les épreuves :

- Epreuve de navigation

Chaque équipage doit parcourir le circuit défini dans le sens indiqué (SP, PT1, PT2, PT3,...,FP)
Le circuit s'effectue dans le sens des aiguilles d'une montre afin d'avoir toujours les Points Tournants côté copilote (côté droit). L'équipage doit, avec un appareil photo équipé d'une micro carte SD prendre la photo du point de repère depuis l'extérieur du virage ; elle servira de justificatif de passage. Chaque passage de Point Tournant correctement photographié rapporte un nombre de points dont le barème sera communiqué lors des briefings.

- Epreuve de ponctualité

Avant son départ, chaque équipage indique à l'organisateur le temps de vol estimé pour parcourir le circuit entre les Points SP et FP. Le barème des points obtenus selon l'écart constaté entre le temps estimé et le temps réel seront donnés lors des briefings.

- Epreuve d'observation

L'équipage doit éventuellement identifier la forme et l'emplacement de sigles, de sites ou de monuments, évaluer la longueur d'un viaduc, d'un tunnel, d'un canal,... évaluer l'orientation ou le QFU d'un élément de la région, toute épreuve portée dans les instructions de vol ou autre support fournie par l'organisateur.. L'équipage doit remplir le compte-rendu d'observation.

- Atterrissage de précision

Lors des briefings et sur les instructions de vol seront indiqués la zone de toucher à l'atterrissage du train principal. Seront notés:

- La qualité de la finale et de l'arrondi
- Le respect de la zone de toucher désignée (en cas de rebond, seul le premier contact est validé)
- Le toucher sans rebond(s)
- La qualité de l'atterrissage (selon avis des commissaires au sol)

- QCM

Un QCM d'une vingtaine de questions est remis à chaque équipage lors de la remise des instructions. Le QCM est composé de :

- Une dizaine de questions concernant le Quercy (histoire, géographie, gastronomie,...)
- Une dizaine de questions type BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique)

Résultats, réclamations, classements :

Les résultats et les classements sont fournis en fin de journée. Le classement est acquis par addition du nombre de points acquis. En cas d'ex-æquo, l'équipage qui a le meilleur score sur l'épreuve de ponctualité sera classé devant. En cas de nouvel ex-æquo, l'équipage ayant obtenu le meilleur score sur l'addition des points précision d'atterrissage et/ou précision de roulage sera classé devant. Les contestations sont examinées et tranchées par le Directeur des vols. Aucune réclamation contre un autre équipage n'est acceptée.

Le barème des épreuves sera communiqué à chaque équipage lors des briefings et indiquées sur les instructions de vol.

Gastronomie – Produits régionaux

Durant la journée du Rallye seront présent sur site des producteurs locaux. Ce « Marché gourmand » est réservé aux équipages participants du Rallye Aérien du Quercy. Les produits présentés pourront être achetés pour consommation sur place ou pour emporter avec le vol retour des équipages.

Des tables seront installées pour le repas du Samedi midi. Pourra y être consommé ce que les équipages auront eux-mêmes apporté ou qu'ils auront acheté aux producteurs présents. A noter que la consommation d'alcool par les équipages est interdite durant la journée du rallye.

Participation financière :

Une participation financière est demandée aux équipages pour couvrir une partie des frais d'organisation. Cette participation est fixée à 10 Euros par équipage. Elle sera payée à l'enregistrement des équipages à leur arrivée à Cahors-Lalbenque.

Hébergement :

Les équipages gèrent eux-mêmes leur hébergement. Pour cela ils disposent sur site ou à proximité immédiate (penser à réserver à l'avance) :

- Hôtel Aquitaine (Hotel – restaurant)
<http://www.aquitaine-hotel.com> - Tél . 05 65 21 00 51 - contact@aquitaine-hotel.com
- Restaurant Cap 180
<http://www.restaurant-cap180-cieurac.fr> - Tél. : 05 65 21 78 00 - alaingautie@orange.fr